



**CONTRAT DE
QUARTIER**
« Carton de Wiart » à
Jette



Nom du projet : Interquartier

Numéro du projet :

Date : 13 juillet 2006

PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : DEWAEELS Pierre

Fonction : Président

Adresse : Boulevard de Smet de Naeyer 145 – 1090 Bruxelles

Tél. : 02/426.64.39.

Fax : 02/427.17.13.

E-mail : interquartier@hotmail.com

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Centre Culturel de Jette

Forme juridique : asbl

Date de création : 1987

Objet social : assurer une bonne cohabitation des différentes population dans les quartiers du sud de la commune

Personne de contact : DETROZ Jacques, Baudouin

Site Internet : www.paluche.org/education/interquartier

N° de compte bancaire : 001-3621261-36

Agréations par une autorité publique : COCOF et Commune de Jette

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Suite aux émeutes de 1991, les éducateurs du projet accomplissent dans le sud de la commune un travail de rue et un travail socio-éducatif d'animation vec les jeunes du quartier, afin de tisser des relations de confiance qui permettront de les intégrer dans des projets généralement d'ordre culturel ou sportif mais aussi dans des rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel	Intervention financière (en €)
<i>o</i>	<i>Atout projet asbl</i>		<i>2</i>	<i>0</i>
<i>f</i>	<i>Commune de Jette</i>	<i>Coordination de la cohésion sociale + évaluation</i>		<i>24.789 €</i>
	<i>COCOF</i>	<i>Orientation du projet</i>		<i>53.000 €</i>

CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ? (constat, diagnostic, étude, observation, un projet existant ailleurs) Expliquez.

Le projet « interquartier », anciennement « le 417 », existe depuis 1991. Il est reconnu et subsidié par la COCOF et la commune de Jette.

Depuis 1996, le projet Interquartier dispose au sein du centre culturel d'un local administratif et d'un local d'animation de 20 m². Ce local trop exigu limite fortement le travail d'animation et implique le déplacement des jeunes du sud de la commune vers le centre culturel. A noter toutefois que des rencontres très intéressantes se produisent entre nos jeunes et les différents publics qui fréquentent le centre culturel. Nous ne souhaitons donc pas abandonner cette implantation actuelle.

L'acquisition de nouveaux locaux situés dans le sud de la commune permettrait à la fois d'augmenter la portée de nos ateliers (surtout envers les jeunes enfants qui traînent à la rue, mais qui n'ont pas l'autorisation de quitter leur quartier ainsi que les jeunes qui ne se déplacent pas jusqu'au centre culturel).

Nous aimerions y mener des ateliers culturels (musiques, photos, écritures, impros, enregistrements) qui amènent inévitablement les jeunes et les moins jeunes à entrer avec l'équipe dans une relation de confiance mutuelle qui permet l'échange et l'ouverture. La mise en œuvre de ces activités au sein du quartier devrait aboutir à des expositions, des projections et des représentations impliquant progressivement un plus grand nombre d'habitants et favorisant les rencontres entre ceux-ci.

Cette nouvelle implantation permettrait à notre équipe d'ouvrir un lieu d'accueil pour répondre à une demande souvent spontanée du public : un lieu où l'intimité nécessaire au travail d'écoute et de médiation (scolaire ou familiale) est assurée. Nous sommes de plus en plus sollicités par des mères célibataires à la recherche d'un soutien dans l'encadrement de leurs enfants. La proximité du terrain est importante pour améliorer le travail d'accueil (permanence – guidance – suivi - projets).

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- Si oui, pouvez vous décrire le projet ?

Projet reconnu comme dit plus haut par la COCOF au niveau de la cohésion sociale (1996-2010).

Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Oui, la COCOF possède des documents à ce projet dès 1991 jusque 2006. Ci-joint le rapport d'activités de l'année 2005 (+ copie de la convention commune/cocof/centre culturel)

Public visé : type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Ouvert à tout public mais majoritairement des jeunes adolescents (dès 10 ans) jusqu'aux jeunes adultes (22-23 ans). Nous restons bien sûr accessibles aux parents.

Objectif(s) poursuivi(s) :

Les principaux objectifs du projet Interquartier sont :

1. la responsabilisation du public et son implication dans le quotidien de la vie du quartier.
2. l'amélioration de la relation jeunes / adultes mais aussi des relations entre associations, communautés et habitants.
3. l'éducation citoyenne et l'accrochage scolaire
4. l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Pour y aboutir nous souhaitons obtenir des locaux

- situés dans le sud de la commune
- adaptés à notre travail, avoir un espace d'accueil pour notre public (ados, enfants mais aussi pour les parents, les habitants du quartier et les partenaires sociaux).
- rénovés selon les principes de l'éco-construction afin de faciliter le développement au sein de nos publics de gestes responsables et respectueux de leur environnement. Le travail de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté serait grandement facilité par la mise à disposition d'infrastructures de qualité qui stimule un plus grand respect.

La rénovation d'un bâtiment ancien aura également un impact positif pour le quartier.

6. Réalisations proposées :

Accueil ouvert à tout public

Suivi de certains adolescents en difficultés (scolaire, judiciaire, familiale).

Aide à la réalisation de projets divers

Ateliers culturels (voir ci-dessus)

Préparation pour spectacles et enregistrements

Réunions de quartier

Projection de films ou documentaires suivis de débats animés par un invité.

7. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Meilleur travail produit par l'équipe du projet interquartier

Augmentation des rencontres conviviales entre personnes n'ayant pas d'occasions de se parler (et ayant comme seul point commun, pensent-ils, leur quartier).

Meilleure implication des jeunes dans la réalisation des projets collectifs.

Meilleure acceptation des jeunes au sein du quartier.

8. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Meilleure cohésion sociale, meilleure ambiance, meilleure compréhension, mais aussi la mise en œuvre de projets rassemblant tous ceux et celles qui ont envie d'aller de l'avant (développement communautaire)

9. Méthode d'évaluation envisagée :

Une évaluation continue est réalisée par l'équipe d'animateurs (réunion hebdomadaire) en coordination avec le centre culturel (direction et conseil d'administration)

Une évaluation externe des actions du projet Interquartier est réalisée par la coordination des projets de Cohésion sociale (commune de Jette, COCOF et Centre Régional d'Appui de la cohésion sociale).

Les projets développés avec les jeunes et ou les habitants seront évalués de manière participative pour aboutir à une analyse plus qualitative que quantitative.

Une attention toute particulière sera apportée à des indicateurs tels que :

- le nombre d'abandons scolaires ou de renvois,

- le nombre de jeunes qui trouvent un travail de vacances,
- le nombre de parents qui s'impliquent dans les projets,
- le nombre d'habitants qui répondent aux invitations,
- le nombre de conflits intrafamiliaux,

MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

10. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Un local situé rue de Moranville à Jette sera mis à disposition du projet.
Ce projet est désiré et pensé par le public et par l'équipe agrandie depuis belle lurette. Un travail en collaboration avec les architectes qui suivront le projet est souhaité.

11. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Début de la prospection : septembre 2006
Dés 2008, le projet devrait être opérationnel.

12. Localisation de l'activité : actuellement Quartier Belgica ,quartiers périphériques (travail de rue) et Centre Culturel de Jette.
Recherche de locaux dans le sud de la commune.

13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

<i>Année</i>	<i>Description</i>	<i>But</i>	<i>Début</i>	<i>fin</i>	<i>Fréquence</i>
2007	Locaux trouvés Locaux rénovés	Locaux adaptés Coût énergétique modéré			
2008	Mise en œuvre du projet	Permanence d'accueil Développement de nouveaux projets			Quotidienne Toute l'année

MOYENS

14. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	81600 €
Personnel en ETP	4
Locaux	Centre culturel de Jette

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

Les coûts de rénovation et de location du local.

Au terme du contrat de quartier l'association aura trouvé un financement complémentaire pour assumer les charges énergétiques.

- o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2007	2008	2009	2010	Total
équipement	28050 €				
Coûts énergétiques	2000 €				
Total	30050 €				30050 €

- o Joignez, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier

1. LOCAL (sud de la commune)

Ce local comporterait idéalement :

- 1 local accueil (60 m2)
- 2 locaux : ateliers (2 x 30 m2)
- 1 studio : + répétition (1 x 30 m2)

2. Matériel et coûts énergétiques

- 1 x ordinateur	3 000 €
- Programmes	900 €
- Pilote audio	1 200 €
- Ecran (2 pièces)	1 000 €
- Enceintes (studio)	1 000 €
- Clavier	1 500 €
- Amplis, divers	1 500 €
- Batteries	1 000 €
- Micros	1 500 €
- Sabam	750 €
- Aménagement	2 500 €
- Insonorisation	5 000 €
- Divers	1 000 €
- Alarme	1 000 €
- Porte blindée	1 000 €
- Chauffage	1 500 €
- Tél / Fax	1 400 €
- Assurances	800 €
- Pub, Promo	2 000 €
- Electricité	500 €
TOTAL	30.050 €

CONTINUATION DU PROJET

16. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI NON

En 4 ans, le projet aura pris suffisamment d'ampleur que pour trouver une subvention permettant de payer les frais de fonctionnement.